Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

NUTRI-SCORE

RETRAITE EN RASE CAMPAGNE

Depuis plus d'un an, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'oppose à la signature de l'arrêté permettant au Nutri-score nouvelle version de rentrer en application, sous prétexte « de mal noter des produits du terroir ». En réalité, la ministre de l'Agriculture, se retranchant derrière une mauvaise foi évidente, exécutait les ordres des industriels de l'agroalimentaire. Si certains ont modifié les recettes de leurs produits, d'autres comme Mars, Ferrero, Lactalis, Mondelez, ou encore Danone qui s'est retiré de l'affichage Nutri-score en septembre 2024, ne veulent pas d'un indicateur pointant les risques de leurs produits pour la santé. Leur objectif n'est pas d'assurer la qualité nutritionnelle aux consommateurs, mais d'assurer la rentabilité financière auprès de leurs actionnaires et de maximiser leurs profits.

Face aux protestations véhémentes d'Ong, d'associations de consommateurs, mais aussi des scientifiques de la recherche publique qui ont construit depuis 2017 le Nutri-score et l'ont fait évoluer, la ministre a reculé et finalement signé cet arrêté. Une retraite en rase campagne puisque la condition de la signature est une « amélioration continue du dispositif », ce qui est déjà le cas, le Nutri-score 2025 est la version 2 du premier Nutri-score adopté en 2017.

Si l'on peut se satisfaire de la reconnaissance et de la concrétisation de la recherche publique au bénéfice de la santé publique, ce que notre fédération a toujours soutenu, l'adoption du Nutri-score est volontaire. Aucune obligation n'est faite aux groupes de l'appliquer. L'Europe du capital a renoncé à rendre ce système obligatoire. Ce dispositif reste donc insuffisant pour garantir et promouvoir la santé publique et l'accès pour toutes et tous à une alimentation saine et diversifiée. Lamentable retraite.

L'alimentation étant un enjeu de santé publique, le Nutri-score peut être une pièce importante dans une politique nationale nutritionnelle réelle, les slogans « manger cinq fruits et légumes par jour, bouger plus et limiter les aliments gras et trop sucrés… » en guise de politique publique ne règlent pas le problème de l'explosion des maladies comme l'obésité, le diabète, le cholestérol…. Les statistiques le prouvent. Cette politique doit inclure tous les déterminants d'une alimentation saine et diversifiée et en premier lieu la garantie d'un pouvoir d'achat permettant de satisfaire ses besoins alimentaires en quantité et en qualité. La satisfaction des revendications des salariés pour l'augmentation des salaires et la création d'emplois réduisant le chômage et la pauvreté, et l'amélioration des conditions de travail est essentielle. Elle doit faire également appelle à l'éducation des enfants dès le plus jeune âge pour « bien manger de façon équilibrée et avec plaisir ». Les goûts alimentaires se construisent dès l'enfance. L'école publique a, de ce point de vue, un rôle primordial à jouer.

Montreuil,
Le 3 avril 2025

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr